

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE PIEDMONT, SAINT-SAUEUR ET SAINT-SAUEUR-DES-MONTS (la «RAEU»)

Assemblée ordinaire du conseil d'administration

2 avril 2026

Procès-verbal

SONT PRÉSENTS

- Mme Sophie Coulombe, déléguée (visio)
- M. Bernard Bouclin, délégué
- M. Pierre Gingras, délégué
- M. Luc Martel, délégué
- M. Jean-Philippe Gadbois, secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des procès-verbaux des séances d'assemblée du 29 janvier 2026 et du 26 février 2026
- 4. Suivis aux procès-verbaux
- 5. Approbation des comptes payés selon la liste des chèques émis du 27 janvier au 27 mars 2026
- 6. Dépôt du rapport financier 2025
- 7. Gestion contractuelle
 - 7.1. Octroi de contrat | sulfate ferrique
 - 7.2. Octroi de contrat | révision du plan directeur
 - 7.3. Addenda au contrat | entretien des dégrilleurs
- 8. Demande d'aide financière au FRR pour le projet d'observatoire d'oiseaux
- 9. Période de questions
- 10. Date et lieu de la prochaine rencontre
- 11. Levée de l'assemblée

SÉANCE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président déclare l'assemblée ouverte et constate le quorum.

2026-03-126	2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Il est dûment proposé par Pierre Gingras et unanimement résolu : QUE l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 2 avril 2026 soit adopté tel que déposé.
2026-03-127	3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée du 29 janvier 2026 ainsi qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée du 26 février 2026 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente assemblée, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture; Il est dûment proposé par Sophie Coulombe et unanimement résolu : QUE le conseil d'administration approuve le procès-verbal de l'assemblée du 29 janvier 2026 et le procès-verbal de l'assemblée du 26 février 2026. 4. SUIVIS AUX PROCÈS VERBAUX Le secrétaire-trésorier énonce les différents suivis réalisés depuis la dernière séance.
2026-03-128	5. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS SELON LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS DU 27 JANVIER 2026 AU 27 MARS 2026 ATTENDU QUE la liste des chèques est déposée au conseil; Il est dûment proposé par Bernard Bouclin et unanimement résolu : QUE le conseil d'administration approuve la liste des chèques émis pour la période du 27 janvier 2026 au 27 mars 2026, au montant total de 168 769,57 \$. 6. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025 Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport financier 2025, dressé par le secrétaire-trésorier et vérifié par un auditeur indépendant, conformément aux articles 966 et suivants du <i>Code municipal du Québec</i> (RLRQ, c. C-27.1). 7. GESTION CONTRACTUELLE
2026-03-129	7.1. OCTROI DE CONTRAT SULFATE FERRIQUE ATTENDU QUE la RAEU utilise du sulfate ferrique pour la déphosphatation des eaux usées afin de respecter les normes de rejet durant la saison estivale ; ATTENDU QUE les besoins pour la saison 2026, soit de mai à octobre, ont été estimés à 70 000 litres (108 500 kg) ; ATTENDU QUE deux fournisseurs ont déposé une offre de service incluant la livraison, soit : • Chemtrade : 0,555 \$/kg pour un montant total de 60 217,50 \$ + taxes ; • Kemira : 0,373 \$/kg pour un montant total de 40 470,50 \$ + taxes ; ATTENDU QUE l'offre de Kemira est la plus avantageuse financièrement ;

Il est dûment proposé par Bernard Bouclin et unanimement résolu :

D'OCTROYER le contrat d'approvisionnement en sulfate ferrique 12 % pour la saison 2026 à Kemira, pour un montant estimé de 40 470,50 \$ + taxes, conformément à leur soumission ;

D'AUTORISER la direction à effectuer les dépenses associées à cet approvisionnement à même le budget de fonctionnement.

2026-04-130

7.2. OCTROI DE CONTRAT | RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR

ATTENDU QUE le plan directeur des infrastructures de la RAEU datant de 2024 nécessitait une mise à jour;

ATTENDU QUE la RAEU a procédé à une demande de prix sur invitation pour la mise à jour du plan directeur des infrastructures de traitement des eaux usées;

ATTENDU QUE trois firmes ont été invitées à soumissionner et qu'une seule soumission conforme a été reçue;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la firme Stantec a été jugée conforme aux exigences administratives et techniques du devis;

ATTENDU QUE le montant de la soumission s'élève à 105 410 \$, avant taxes;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection ;

Il est dûment proposé par Pierre Gingras et unanimement résolu :

D'OCTROYER le contrat pour la mise à jour du plan directeur à la firme Stantec, pour un montant de 105 410 \$, avant taxes;

D'AUTORISER une dépense totale incluant les taxes applicables;

D'AFFECTER cette dépense au surplus non affecté;

D'AUTORISER M. Sébastien Bouchard, directeur technique ou Mme. Stéphanie Fey, Chargée de projets, pour et au nom de la RAEU, tout document nécessaire à la réalisation du mandat.

2026-04-131

7.3. ADDENDA AU CONTRAT | ENTRETIEN DES DÉGRILLEURS

ATTENDU QUE la RAEU a octroyé à Aquatech le contrat d'exploitation des ouvrages en vertu du contrat 2022-08-RAEU ;

ATTENDU QUE ce contrat a été établi sur la base des exigences d'entretien prévues aux documents de soumission et aux manuels des équipements alors disponibles ;

ATTENDU QUE les dégrilleurs nécessitent, en conditions réelles d'exploitation, un nettoyage complet à une fréquence d'environ une fois aux deux semaines, soit une fréquence significativement supérieure à celle anticipée lors de l'octroi du contrat initial ;

ATTENDU QUE cette fréquence accrue d'entretien n'est pas incluse dans la portée actuelle du contrat 2022-08-RAEU et génère des besoins opérationnels additionnels afin d'assurer le bon fonctionnement des équipements et de prévenir les risques de débordement et de non-conformité environnementale ;

ATTENDU QUE Aquatech a déposé l'offre de service QC-2026-0189 pour la

prise en charge de cet entretien additionnel au montant de :

- 1 262 \$/mois pour l'année 2026 (15 144 \$/an) ;
- 1 319 \$/mois pour l'année 2027 (15 828 \$/an).

ATTENDU QUE cette solution permet d'assurer la continuité des opérations, de limiter les risques environnementaux et de simplifier la gestion contractuelle ;

Il est dûment proposé par Pierre Gingras et unanimement résolu :

D'ACCEPTER la soumission QC-2026-0189 déposée par Aquatech pour l'entretien des dégrilleurs ;

D'OCTROYER à Aquatech un mandat pour la réalisation de ces travaux, au montant de 1 262 \$/mois (15 144 \$ pour 2026) et de 1 319 \$/mois (15 828 \$ pour 2027), plus taxes ;

D'AUTORISER la direction à effectuer les dépenses associées à même le budget de fonctionnement.

2026-04-132

8. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FRR POUR LE PROJET D'OBSERVATOIRE D'OISEAUX

ATTENDU que la RAEU désire réaliser un projet d'observatoire d'oiseaux et de sensibilisation du public à proximité des étangs aérés.

ATTENDU que ce projet nécessite un investissement total estimé à 57 500 \$;

ATTENDU l'engagement financier de l'organisme au projet pour un montant de 28 750 \$;

ATTENDU l'engagement de la RAEU dans ce projet et sa volonté de se prévaloir d'une aide financière issue du Fonds Développement des communautés de la MRC des Pays-d'en-Haut pour un montant maximum de 28 750 \$;

Il est dûment proposé par Bernard Bouclin et unanimement résolu :

Qu'une demande de subvention soit adressée auprès de la MRC des Pays-d'en-Haut afin d'obtenir une somme maximale de 28 750 \$ à même le Fonds Développement des communautés de la MRC des Pays-d'en-Haut, aux fins de la réalisation dudit projet.

D'autoriser M. Jean-Philippe Gadbois, secrétaire trésorier ou Mme Stéphanie Fey, chargée de projets à agir pour et au nom de la RAEU ;

De signer, pour et au nom de la RAEU toute entente relative à la réalisation dudit projet.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine assemblée régulière du conseil est prévue le 28 mai 2026, à 11h

11. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

L’ordre du jour étant épuisé le président déclare l’assemblée levée à 11h16.

[original signé]

Luc Martel
Président

[original signé]

Jean-Philippe Gadbois
Secrétaire-trésorier